



CTR du 8 Avril 2022

Compte-Rendu

Ce CTR, reconvoquant celui du 31 mars, avait à son ordre du jour les points suivants :

1. DRH : Lignes directrices de gestion promotions (vote)
2. DRH : Jours de fermeture de l'Insee en 2023 et 2024 (vote)
3. DAF : Budget 2022 – Exécution budgétaire 2021
4. UCAT : Information Élections professionnelles 2022

Les participants à cette instance étaient pour notre organisation syndicale **FO-Insee** Marie-Josée DEFRANCE en qualité de titulaire, accompagnée de Jean-François DEBACKER en qualité de suppléant.

Avant le début des débats et après la lecture des déclarations liminaires des organisations syndicales présentes, l'administration a présenté ses excuses pour l'erreur de fond commise sur la manière dont les épreuves pour les concours de contrôleurs de l'Insee, ont été modifiées. En effet les organisations syndicales étaient convoquées à un GT alors que l'arrêté était déjà signé.

Pour **FO-Insee** c'est un début, auquel est venu se rajouter le retrait de la note sur les formations.

En effet, celle-ci sera rédigée de manière moins lapidaire et le groupe de travail sur la nature des formations est en pleine discussion. L'administration nous affirme que le dialogue social doit être partagé en toute confiance, à notre niveau nous pensons que des efforts sont encore à fournir de leur part.

Nous avons acté ceux du jour mais restent des efforts à poursuivre dans l'avenir.

S'agissant de notre troisième revendication précisée dans notre liminaire à savoir la mise en place du dispositif transitoire sur les grilles de B, la réponse de l'administration a été ne pas pouvoir y palier seule.

FO-Insee est dans l'attente de l'analyse juridique de cette non-faisabilité car pour nous, nous sommes persuadés que l'administration peut agir.

Suite à la proposition de **FO-Insee**, l'administration se dit prête à étudier notre demande relative à la revalorisation de l'IMT quelle considère plus solide, de façon à se rapprocher du montant de la DGFIP (106,76€).

1. DRH : Lignes directrices de gestion promotions (vote)

Comme **FO-Insee** l'a précisée dans sa déclaration liminaire, nous nous sommes abstenus sur cette proposition de modification visant à supprimer l'obligation de candidatures pour les candidats au passage au choix de grade dans les corps d'adjoints administratifs et de contrôleurs. Cette proposition allait dans notre sens, mais comme les LDG (Lignes Directrices de Gestion) découlent de la funeste Loi Transformation de la fonction Publique, l'abstention était de rigueur.

A notre liminaire, l'administration a répondu que ses services avaient été recherché les candidatures l'année dernière, nous lui laissons le bénéfice du doute.

2. DRH : Jours de fermeture de l'Insee en 2023 et 2024 (vote)

FO-Insee a présenté 2 vœux sur le sujet annexé à ce CR.

Nous avons demandé à l'administration pourquoi elle soumettait cette décision au vote.

La direction va aller vérifier si cela est nécessaire.

Pour nous ces jours de fermetures créent plutôt des contraintes et nous avons demandé de ne plus fermer les établissements .

Nous n'avons pas pris part aux votes sur cette proposition jointe au CR.

3. DAF : Budget 2022 – Exécution budgétaire 2021

Aucun des crédits 2021 n'a été perdu, les crédits non dépensés ont été reportés sur le budget 2022.

Par rapport a une année normale, nous avons fait une économie de 3,5 M€ sur les frais de déplacements.

En 2022, il y aura – 35 Etp contre 78 en 2021.

Les pôles Sirène et Tourisme seront les plus impactés par les réductions d'effectifs.

Pour rappel, l'effectif de l'Insee était de 7900 agents en 2001, contre 5100 en 2022.

L'évolution des effectifs est pour beaucoup dûe à l'autonomisation des taches selon l'administration mais pour nous **FO-Insee**, celle-ci est la suite de politiques actives de baisse drastique des effectifs.

Seulement aujourd'hui nous sommes parvenus à l'os dans beaucoup de services, donc comment vont opérer les managers stratégiques pour réaliser ces réductions ?

Il faudra rediscuter de certaines missions de l'Insee et faire évoluer ces missions en fonction des budgets futurs. Quels arbitrages vont être tenus ?

Actuellement plus aucun contrat budgétaire n'a commencé à être discuté, y en aura-t-il d'autres dans l'avenir ? A ce stade aucune réponse ne peut être donnée clairement.

Le plan quinquennal 2022/2028 sera présenté à l'automne 2022

4. UCAT : Information Élections professionnelles 2022

À la date du CTR, le premier test des futures élections a été planté par une action inopinée sur les serveurs, et aujourd'hui, le deuxième test a abouti à un crash lors des opérations de dépouillement.

Pour **FO-Insee** si le troisième test n'est pas réussi sur toute la longueur, il sera largement temps pour les administrations de se poser la question de la faisabilité des élections sous forme électronique. Nous remercions les participants à ces différents tests pour leur patience, leur compréhension et leur détermination.

Pour conclure FO-Insee a participé à ce CTR car notre syndicat représente les agents et que la politique de la chaise vide n'est pas un signe constructif.

Pour autant, l'absence de 2 syndicats aux débats est symptomatique d'un dialogue social manquant de confiance et fiabilité. Si le pouvoir de décision finale demeure entre les mains de l'administration, pour autant celle-ci devrait être plus à l'écoute des organisations syndicales.

Fait à Paris le 22 avril 2022

